

Des solutions



Tontes & feuilles pour les communes

À partir du 1^{er} janvier 2025, il ne sera plus possible d'apporter des tontes et des feuilles en déchèterie pour les particuliers, les professionnels et les collectivités.



Les communes lotoises et le Syded agissent pour préserver l'environnement et les ressources naturelles.

- ⊗ **Les tontes et les feuilles mortes** sont **INTERDITES** en déchèterie
- ✔ **Les tailles de haies et d'arbres** restent **AUTORISÉES**.